

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES : GDE INVESTIT EN NORMANDIE

Dans un contexte de renforcement des normes environnementales, François Varagne, Président de GDE, inaugurerait ce mardi 26 juin, sur le site historique GDE de Rocquancourt - en la présence de Christian Brabant, Directeur Général d'Eco-systèmes - une nouvelle ligne de tri spécialement dédiée aux DEEE (déchets électroniques et électriques). Un investissement de 1 million d'euros, dont 500 000 à Rocquancourt.

20.000 TONNES DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTRIQUES TRAITÉS PAR AN À ROCQUANCOURT

C'est à Rocquancourt que GDE est née en 1964, créée par Guy Dauphin. Depuis, le site ne cesse de s'adapter aux exigences croissantes en matière de valorisation des déchets. Ainsi l'ouverture d'une nouvelle ligne de tri, en mars dernier - un investissement de 500 000 euros - permet d'améliorer le traitement des quelques 20.000 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) qui y transitent.

GDE Rocquancourt s'est notamment doté d'un défragmenteur, outil qui permet « d'éclater » mécaniquement les carcasses d'équipements électroménagers, une opération pénible, exécutée jusqu'alors manuellement, à l'aide de cisailles, marteaux et burins. C'est à la fois une amélioration des conditions de travail des salariés et un gain de temps. Par ailleurs, GDE Rocquancourt est le seul site en Normandie agréé pour le broyage du gros électroménager (hors froid), comme les lave-vaisselle, les lave-linge ou les fours.

PLUS DE 90% DE VALORISATION POUR LES DEEE DE GROS ÉLECTROMÉNAGER : BEL EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE !

Ces évolutions technologiques constituent une réponse innovante au renforcement continu de la réglementation en matière de protection de l'environnement et de la santé humaine. Les DEEE ont la particularité de contenir certaines substances dangereuses pour l'environnement tout en présentant un potentiel élevé de recyclage des matériaux qui les composent (métaux ferreux et non ferreux, métaux rares, verre, plastiques, etc.). À Rocquancourt, le taux de valorisation des DEEE atteint 90,4% pour les GEM (gros électroménager).

Chaque année, plus de 600 000 tonnes de DEEE sont traitées en France par une filière spécifique, strictement encadrée par un dispositif réglementaire. La réglementation en la matière a d'ailleurs été renforcée dans les dernières années. Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, les gestionnaires de DEEE sont légalement tenus de passer contrat avec un éco-organisme agréé. GDE travaille avec Eco-systèmes depuis 2008.

+ 50% DE COLLECTE DE DEEE EN 2019 !

La France affiche de grandes ambitions : en 2019, l'objectif de collecte passera à 65% contre 50% actuellement. Soit **un besoin de traitement de 900.000 tonnes** contre **600.000 tonnes actuellement**.

Autant dire que le site GDE de Rocquancourt et les autres sites de broyage de GDE (Strasbourg, Aubange, Limay, Montoir et Salaise) sont encore appelés à se développer !



RECYCLER TOUJOURS PLUS ET MIEUX

LES DEEE, CHIFFRES FRANCE

DEEE

Près d'1,4 million
de tonnes de DEEE*/an

dont 50% sont collectés,
soit plus de 600 000 t traitées
Objectif 2019 : une collecte de 65%,
soit 900 000 t à traiter



21,3 kg
de DEEE par habitant



118
appareils électroniques
par foyer

GDE : LES CHIFFRES CLÉS



1,2 milliard d'euros
de chiffre d'affaires



3 710
millions de tonnes
de matières recyclées



1 313
salariés
(activité de transport incluse)



65 000 t
de DEEE
en 2018



64
sites de collecte
et de production en France,
15 en Europe



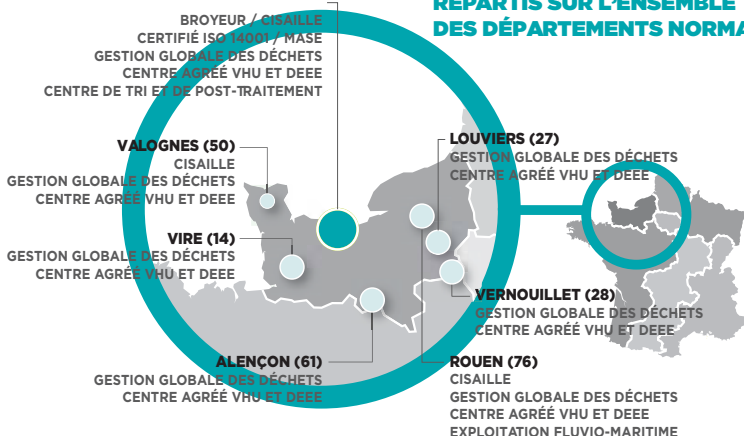
5
broyeurs
agréés VHU*
dont 3 parmi
les plus puissants d'Europe



312 000
véhicules hors d'usage
recyclés
(soit 1/5 du gisement national)

GDE ROCQUANCOURT

**7 SITES DE COLLECTE
ET DE RECYCLAGE
RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE
DES DÉPARTEMENTS NORMANDS**



37 ha



300
salariés



400 000 t
de matières
recyclées/an



20 000 t
de DEEE



40.000 t
de batteries au plomb
(recyclées à 98% !)

*Véhicules hors d'usage - Chiffres France 2017. Source : www.gderecyclage.com